PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE LUNDI 16 JANVIER 2023
À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Présences : **Monsieur Sébastien Turner,** parent
Madame Christine Leclair, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Karine Frappier-Faubert, TES
Madame Marie-Claude Lavoie, parent
Madame Maude Beaulieu, enseignante
Monsieur Sébastien Roy, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Monsieur Philippe Mercure, parent
Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice
Madame Audrey Cloutier, technicienne au sdg

Direction: **Madame Nathalie Decamps**

1. **Accueil et vérification du quorum;**
   Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite bonne année et la bienvenue. La réunion débute à 19h00.

2. **Période de questions du public;**
   Aucune prise de parole

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
   Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.
   Ajout du point 16.2 OPP

   Adopté à l'unanimité **CE-22-23-016**

4. **Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2022;**
   Madame Nathalie Decamps fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 14 novembre. Aucune modification à apporter.

   Adopté à l'unanimité **CE-22-23-017**

5. **Suivis au procès-verbal du 14 novembre 2022;**

5.1 Dénonciation d'intérêts ;

Toutes les dénonciations d'intérêts ont été signées par les membres.

5.2 Formation obligatoire des nouveaux membres;

La formation a été complétée par tous les membres.

5.3 Calendrier électronique aux parents;

Le calendrier apparaîtra dans l'info parent du mois de février.

6. **Calendrier des rencontres-modification;**

Madame Nathalie Decamps consulte les membres du conseil d'établissement par un courriel envoyé le 16 décembre dernier afin d'apporter une modification à la rencontre du 23 janvier 2023 pour que celle-ci soit devancée au 16 janvier 2023 à 19 h. La majorité des membres sont en accord avec la nouvelle date proposée.

Approuvé **CE-22-23-018**

7. **Mot de la direction;**

7.1 Grille-matières 2023-2024;

Reportée à la prochaine rencontre.

7.2 Activités, sorties scolaires;

Aucune demande n'a été faite.

7.3 Budget révisé 2022-2023;

Madame Nathalie Decamps fait la lecture du budget révisé 2022-2023. Le budget est en équilibre. Madame Decamps expose la possibilité de projets (secrétariat, gymnase et cour d'école). Elle fera les démarches nécessaires pour connaître la marche à suivre auprès des ressources du CSSDGS.

Il est proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Sébastien Turner d'adopter le budget révisé.

Adopté **CE-22-23-019**

7.4 Don;

L'école a reçu un don de 3 020$ de la caisse populaire, ainsi qu'un don anonyme de 50$.

Il est proposé par Marie-Claude Lavoie et est appuyé par Marie-Pier Vanslette que les dons soient déposés dans un fonds à destination spéciale qui portera le numéro F2223.

Adopté **CE-22-23-020**

7.5 Actualisation du projet éducatif;

Madame Nathalie Decamps présente la démarche d'actualisation du projet éducatif. À la suite des rencontres avec l'équipe-école, les 3 valeurs ont été revues au regard de la posture des intervenants de l'école. Les valeurs retenues sont : l'ouverture d'esprit, la collaboration et le bien-être pour lesquels des actions sont rattachées à chacune des valeurs. Une analyse des environnements internes et externes a permis de dégager les forces et les vulnérabilités du milieu. Trois enjeux sont ressortis à la suite de cette analyse soit : la réussite de tous les élèves, le bien-être physique et psychologique des élèves et l'implantation d'une culture de collaboration. Madame Decamps rappelle que durant l'année, le CÉ est informé de la démarche de l'actualisation du projet éducatif afin de recueillir les commentaires. L'adoption de ce document est prévue à la fin de la présente année scolaire.

8. Mot du représentant au comité de parents;

Madame Marie-Claude Lavoie explique que la mesure 50530 - Amélioration des cours d'école 2022-2023 est maintenant accessible, il serait possible d'avoir jusqu'à 90 000$ financés par le ministère/CSS et l'école doit assumer 10 % ou 10 000$ dans l'exemple d'un projet de 100 000$. Une résolution doit être faite par le CÉ incluant la description du projet, le budget, les campagnes de financement et les partenaires financiers et ensuite soumettre la résolution au CSS.

8.1 Nomination d'un bénévole;

Monsieur Philippe Mercure mentionne que nous avons jusqu'au 18 janvier 2023 pour sélectionner le parent bénévole de l'année. Monsieur Jean-Sébastien Motard propose Madame Christine Leclair et est appuyé par Monsieur Sébastien Turner. À l'exception de Madame Christine Leclair qui n'a pas participé à la décision, tous les autres membres du CÉ sont en accord avec la proposition.

9. Mot de la représentante au service de garde;

Madame Audrey Cloutier mentionne que tout va très bien, elle et la direction vont débuter une formation « Ensemble pour un service de garde scolaire », un projet pilote gratuit pour cette année. La formation débute le mercredi 18 janvier 2023 et vise à se sentir en sécurité, avoir plus d'interactions entre les adultes et les élèves et vivre une réussite quotidienne.

10. Bons coups;

- La cueillette de jeux /jouets usagés organisée par l'OPP a grandement été appréciée par les éducatrices du service de garde. En effet, la cueillette a permis de renouveler et bonifier le matériel du service de garde.
- Le déjeuner payé à même le budget de l'école et qui était prévu le 23 décembre 2022 a dû être annulé en raison de la tempête. La nourriture étant périssable, la direction a pris la décision de remettre l'ensemble des plateaux au centre communautaire de Châteauguay.
- Les élèves et le personnel de l'école apprécient grandement la remise de médailles aux étoiles du mois qui s'effectue au gymnase.

11. Mot de la représentante du personnel de soutien;

Madame Karine Frappier Faubert mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

12. Mot du représentant des enseignants;

Monsieur Dominic Loiselle mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

13. Mot de la représentante des professionnels;

Madame Marie-Pier Vanslette explique que le système d'émulation-école pour le soutien aux comportements positifs s'activera au début du mois de février. Un thermomètre est en cours de fabrication par les élèves du conseil des élèves. Il sera installé au gymnase. Chaque classe contribuera à faire grimper le thermomètre. Actuellement, toutes les classes sont rencontrées afin d'expliquer le mode de fonctionnement et de s'assurer de bien arrimer le projet.

14. Mot des représentants des parents;

Aucune prise de parole.

15. Mot du président;

Monsieur Sébastien Turner remercie Madame Christine Leclair de l'avoir remplacé lors de la dernière réunion. Il souhaite une bonne année et la santé pour tous.

16. Autres sujets;

16.1 Campagne de financement

Madame Nathalie Decamps présente une campagne de financement qu'elle a reçue (Chocolat Lamontagne) comportant 2 options possibles, soit la vente de chocolat ou la vente de produits de l'érable. Les membres du CÉ échangent sur le type de campagne de financement nécessitant la vente. Ils en concluent qu'ils préfèrent ne pas prioriser les campagnes de financement avec ventes.

Des discussions s'en suivent sur la possibilité de faire un livre-o-ton, les fonds amassés pourraient servir à garnir les bibliothèques dans les classes. Monsieur Dominic Loiselle, Madame Josée Pomminville et Madame Maude Beaulieu démontrent un intérêt pour ce type de campagne de financement. L'aide de l'OPP sera demandée.

Un suivi sera fait au prochain CÉ par rapport aux soldes des fonds à destination spéciale.

Il est proposé par Jean-Sébastien Motard et appuyé par Sébastien Turner d'adopter une campagne de financement sous forme de livre-o-ton.

Adopté **CE-22-23-021**

Le 31 janvier 2023, à la suite de la tenue du conseil d'établissement, Madame Decamps reçoit de Monsieur Dominic Loiselle, enseignant et membre du conseil d'établissement, une proposition détaillée des modalités de la campagne de financement qui s'intitule ***Lecture-o-thon***. Madame Decamps fait parvenir aux membres du conseil d'établissement la proposition de Monsieur Loiselle afin de consulter les membres du CÉ sur la tenue de cette campagne. Les membres répondent par courriel et tous sont en accord.

Adopté **CE-22-23-022**

16.2 OPP;

Monsieur Sébastien Roy présente une fiche qu'il a fabriquée et qui peut servir à l'OPP pour la formulation de demandes auprès du conseil d'établissement pour d'éventuels projets faisant suite aux discussions que les membres du CÉ ont eues. Des modifications sont faites séance tenante de la fiche présentée. Monsieur Roy la partage également séance tenante à la direction qui la fera suivre au président de l'OPP. Les membres du CÉ nomment le souhait de la mettre à l'essai et se disent ouverts à y apporter des changements au besoin.

Monsieur Philippe Mercure demande si c'est possible de communiquer à l'OPP le montant des dons qui leur sont octroyés. Le CÉ est en accord d'octroyer des sommes dans le fonds à destination spéciale 22-23 pour les activités de l'OPP que ceux-ci vont soumettre à travers le formulaire de demandes. L'OPP n'est pas en droit d'avoir une petite-caisse, les dons amassés lors des activités faites par ceux-ci doivent être remis dans le fonds à destination spéciale 22-23.

Le 6 février 2023, à la suite de la tenue du conseil d'établissement, Madame Decamps reçoit de Monsieur Francis Binette, parent et président de l'OPP, 3 propositions d'activités qui la direction a ensuite fait parvenir le jour même par courriel à tous les membres du conseil d'établissement en guise de consultation tel qu'il avait été convenu de faire. Les activités sont les suivantes :

- Glissade et cabane à sucre : 11 mars 2023 au coût demandé de 200$ au CÉ pour l'achat de sirop d'érable et bâtons;
- Rallye de Pâques : 1er avril 2023 au coût demandé de 200$ au CÉ pour l'achat de chocolat;
- La fureur : 26 mai 2023 au coût de 900$ demandé au CÉ pour la location de matériel.

Huit membres ont répondu à la consultation. Les membres ayant répondu sont en accord avec les 3 activités proposées à l'exception du montant de 900$ pour la location de matériel et du congé de devoir pour la récompense de l'activité ***La Fureur***. Comme cette dernière activité sollicite la participation des enseignants, la direction a sondé l'intérêt de ces derniers à l'assemblée générale tenue le 13 février 2023. Les enseignants ont nommé vouloir y participer si l'activité se tient durant les heures d'école.

Le 15 février 2023, Madame Decamps a fait parvenir par courriel pour chacune des 3 activités le retour de la consultation au président de l'OPP.

17. Levée de la séance;

Il est proposé par Sébastien Turner et appuyé par Jean-Sébastien Motard de lever la séance à 21h11.

Adopté **CE-22-23-023**

Monsieur Sébastien Turner
Président

Madame Nathalie Decamps
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 27 mars 2023 à 19h00.